



Appel à projet 2024/2025

Reportage photographique sur le paysage post-minier

Contexte

Couriot musée de la mine lance un appel à projet photographique qui se tiendra sur deux années : 2024 et 2025.

Cet appel à projet s'inscrit dans la volonté du musée de constituer un corpus photographique des sites anciennement liés à l'exploitation minière : vestiges de puits de mine, cités d'habitation, bâtiments administratifs et sociaux, installations techniques des sites de Saint-Etienne, de la vallée du Gier et de la vallée de l'Ondaine.

Cet appel à projet vise à enregistrer le paysage de l'industrie minière tel qu'il existe aujourd'hui en 2024-2025, pour une mise en perspective avec les reportages photographiques des périodes 1980 et 2000, conservés dans les fonds du Musée.

Le musée souhaite que le photographe, par son regard et ses partis-pris artistiques, propose sa vision du paysage anciennement minier.

Cet appel à projet vise à favoriser un regard critique de l'artiste sur le territoire.

I - Principe de l'appel à projet

Cet appel à projet est offert à un artiste-photographe pour amorcer ou poursuivre une recherche personnelle.

Le projet aura lieu en deux temps :

- Début septembre à fin novembre 2024 : première phase de production (possibilité démarrage en août, semaines 32 et 33) – Novembre 2024 (semaines 48 et 49): rendu de la première partie du corpus.
- Janvier à juin 2025 : deuxième phase de production (juin : rendu de la deuxième et dernière partie du corpus)

Septembre 2024 : rendu d'une trentaine de photographies avant la poursuite de son travail par le photographe.



II- Objectifs du projet photographique :

Ce travail photographique vise à documenter l'histoire industrielle du territoire à travers le regard que l'artiste photographe porte sur le paysage.

Couriot musée de la mine conserve à titre documentaire plusieurs reportages photographiques documentant le paysage minier du territoire des vallées du Gier et de l'Ondaine, pour les périodes 1980 et 2000.

Dans la continuité de la captation de ces traces de l'activité industrielle, cette résidence vise à constituer un corpus photographique montrant l'évolution du paysage minier depuis 25 ans et depuis 45 ans.

Ainsi, certains points de vue photographiés dans les années 1980 et 2000, seront imposés à l'artiste photographe, afin que les transformations du paysage soient documentées sur plusieurs décennies. A titre indicatif, les sites suivants pourront faire partie des points incontournables : Cité minière de Beaulieu, Cité Chavassieux, Cité Trémolin, Puits des Combes, Puits Cambefort...

D'autres sites, points de vue et paysages en lien avec l'industrie minière seront librement investis par le photographe.

Pour l'ensemble du corpus établi, le photographe enrichira par son regard la manière d'appréhender le sujet de l'industrie minière et l'inscription de celle-ci dans le paysage actuel.

Ce corpus étant destiné à servir ultérieurement de récit ou de matériau d'étude, la photographie est ici envisagée comme ressource. Elle est à la fois support d'analyse de l'évolution du paysage et de la manière dont un photographe du XXI^e siècle se saisit des spécificités du paysage post-minier.

Les photographies du corpus devront ainsi être géolocalisées afin de faciliter l'observation chronologique du paysage.



III- Restauration, conditions matérielles

Les trajets et les frais de bouche sont à la charge de l'artiste.

Au musée de la mine, ses interlocutrices privilégiées seront Sylvie Chovin, chargée de la collection Mine et Gaëlle Rivière, responsable des collections photographiques et du patrimoine immatériel.

IV – Honoraires de l'artiste et frais divers

Le montant de l'allocation s'élève à 3 500€ (charges sociales incluses) pour l'année 2024 et 3 500€ pour l'année 2025.

L'allocation est versée par la ville de Saint-Etienne.

Le montant de l'allocation comprend :

- la production d'un corpus photographique numérique de, au minimum, 300 photographies,
- la cession à titre exclusif de l'intégralité des droits de représentation, de reproduction et de diffusion des photographies du corpus, pour l'ensemble des activités culturelles, scientifiques et de communication du Pôle muséal de Saint-Etienne et de la collectivité à laquelle il est rattaché. En amont de la résidence, un contrat de droits d'auteur pour la réutilisation des images sera signé par l'artiste.

V– Dossier de candidature et modalités de sélection des artistes

Juin 2024 : appel à projet

Juillet 2024 : sélection des artistes. Le comité de sélection (composé de Marie-Caroline Janand, directrice des Musées de Saint-Etienne ; Sylvie Chovin, chargée des collections du Puits Couriot /Parc-musée de la mine ; Gaëlle Rivière, Chargée des collections photographiques) examinera l'ensemble des dossiers de candidature.

Il retiendra les artistes qui répondront au niveau d'exigence artistique nécessaire à la réussite d'une résidence.

Entre les mois de septembre et de novembre 2024 : première partie de campagne photographique



Entre les mois de janvier et juin 2025 : deuxième partie de campagne photographique

La sélection s'appuiera sur un dossier de candidature comprenant :

- un panorama des productions récentes de l'artiste, proposant des paysages industriels aux cadrages variés (plans larges, moyens et rapprochés, vues panoramiques...)

- un curriculum vitae (intégrant les informations sur le statut professionnel) dans lequel l'artiste mentionnera son parcours artistique et, éventuellement, les différentes expériences de résidences et d'interventions auprès de différents publics ;
- une note expliquant en quoi ce projet de résidence croise les enjeux liés à la pratique artistique de l'artiste ;
- le dossier pourra contenir tout document que l'artiste jugera utile de communiquer au comité de sélection.

Les dossiers sur supports physiques et numériques seront acceptés. Une fois le processus de sélection achevé et quelle qu'en soit l'issue, les dossiers seront retournés aux artistes, qui auront pris soin de fournir une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

Couriot musée de la mine

Saint-Étienne

OUVERTURE DE L'APPEL A PROJET : 3 juin 2024

Les artistes devront adresser leur candidature avant le 3 juillet 2024 à Midi :

soit

par courrier postal : Pôle muséal de Saint-Etienne – Madame la Directrice - 2 place Louis Comte,
42 000 Saint-Etienne.

ou

par courriel à : pascale.poyet-quinard@saint-etienne.fr

Informations :

Gaëlle Rivière, Chargée des collections photographiques

gaelle.riviere@saint-etienne.fr

Pôle muséal
2, place Louis Comte
42026 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 73 00

Conception / réalisation : Direction de la Communication et du Marketing territorial de la Ville de Saint-Étienne. Photo retouchée. Adobe stock. Achievé d'imprimer xx 2021. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne
Ville créative design